

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

---

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS249

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

### ARTICLE 32

Après la seconde occurrence du mot :

« sociale »

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 4

« sont fixés à 186 millions d'euros pour l'année 2018. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de l'amendement s'opposent au nouveau compte professionnel de prévention qu'ils tenteront de supprimer lors de la discussion sur la ratification des ordonnances réformant le Code du travail. En cohérence avec cette position, ils s'opposent à son application dans le PLFSS 2018.